

La navigabilité des aéronefs civils et étatiques

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Installation et maintenance - Véhicules, engins, aéronefs**
 - **Industrie - Conception, recherche, études et développement**

Code(s) NAF : **30.30Z**

Code(s) NSF : **253n**

Code(s) ROME : **I1602**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2008**

Mots clés : **REGLEMENTATION**, **QUALITE**, **certification**, **aeronautique**

Identification

Identifiant : **2612**

Version du : **27/03/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **NA**

Non formalisé :

- **NA**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification a pour objectif de permettre aux ingénieurs et techniciens du secteur de l'Aéronautique d'exercer leurs responsabilités dans le respect des normes de certification des aéronefs et de leurs équipements

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

Appliquer le processus de certification de type d'un équipement ou d'un aéronef

Participer à la rédaction du manuel APDOA ou DOA

Mettre en place un processus de production d'équipements en conformité avec les exigences liées à la détention d'une autorisation ETSO (contrôles, identification, rôle de l'assurance qualité)

Gérer les défauts et non-conformités conformément aux exigences de la norme Part 21

Mettre en œuvre les procédures d'application de modification d'équipements ou d'aéronefs (TC, STC)

Participer à l'élaboration de l'ensemble des documents (dont le Manuel d'organisme de production)

Public visé par la certification

Salariés

Appliquer les exigences réglementaires auxquelles doit répondre un organisme agréé Part M

Organiser et agencer les locaux en répondant aux exigences réglementaires

Mettre en place et animer un système de gestion des instruments et outillages en conformité avec les exigences réglementaires

Mettre en place et animer une procédure de suivi des habilitations et qualifications des personnes au sein de l'organisme

Participer à l'élaboration du système documentaire en conformité avec les exigences réglementaires (MOE, plan d'entretien, documents libérateurs, ...)

Appliquer les exigences réglementaires auxquelles doit répondre un organisme agréé Part 145

Organiser et agencer les locaux en répondant aux exigences réglementaires

Mettre en place et animer un système de gestion des instruments et outillages en conformité avec les exigences réglementaires

Mettre en place et animer une procédure de suivi des habilitations et qualifications des personnes au sein de l'organisme

Participer à l'élaboration du système documentaire en conformité avec les exigences réglementaires (MOE, plan d'entretien, documents libérateurs, ...)

Modalités générales

Le stage a une durée de 4 jours.

Il se déroule dans les locaux EUROSAE de Toulouse.

Il comprend 16 heures d'exposés et 8 heures d'exemples et applications.

Les points suivants y sont abordés :

Notions de navigabilité

La conduite de la certification des équipements

La certification des systèmes avioniques

Le maintien de la navigabilité des équipements

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Les apprenants bénéficient d'une formation leur permettant d'exercer leur activité au sein d'organisations et structures agréées PART 21, PART M et PART 145.

Ils peuvent ainsi s'intégrer efficacement dans leur environnement opérationnel, et sont à même de participer aux travaux de conception et de

Pour l'entité utilisatrice

Les entreprises employant des ingénieurs et techniciens maîtrisant les normes de navigabilité et les standards de certification bénéficient de collaborateurs aptes à travailler au sein des équipes de bureaux d'étude, et maîtrisant les exigences s'appliquant à la conception et à la production d'aéronefs et d'équipements aéronautiques.

production d'aéronefs et d'équipements aéronautiques offrant un haut niveau de fiabilité et de sécurité.

La connaissance des normes et de leurs exigences fait partie des conditions vérifiées lors des audits des organisations et structures agréées.

Evaluation / certification

Pré-requis

Ce stage s'adresse aux ingénieurs et cadres du domaine aéronautique.

Compétences évaluées

Appliquer le processus de certification de type d'un équipement ou d'un aéronef

Mettre en place un processus de production d'équipements en conformité avec les exigences liées à la détention d'une autorisation ETSO (contrôles, identification, rôle de l'assurance qualité)

Gérer les défauts et non-conformités conformément aux exigences de la norme Part 21

Participer à l'élaboration de l'ensemble des documents réglementaires

Appliquer les exigences réglementaires auxquelles doit répondre un organisme agréé Part M

Mettre en place et animer une procédure de suivi des habilitations et qualifications des personnes au sein de l'organisme

Appliquer les exigences réglementaires auxquelles doit répondre un organisme agréé Part 145

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

Centre(s) de passage/certification

- EUROSAE

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de stage (format papier) avec mention de la certification, date de délivrance, nom du titulaire et signature de l'autorité

Plus d'informations

Statistiques

10 à 20 stagiaires suivent cette formation par an

Autres sources d'information

www.eurosaе.com